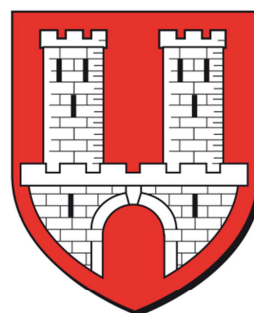


19/02/2019

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Conseil
Municipal
du 15 mars 2019

RÉPUBLIQUE FRANCAISE



Ville de
Wissembourg

Auteur de la note : service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)
Note disponible sur simple demande adressée au service des finances
Sources : CA 2015 – CA 2018 (budget principal et budgets annexes)

Sommaire

BUDGET VILLE	3
I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF	3
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
1. Recettes réelles	4
2. Dépenses réelles	6
III. L'AUTOFINANCEMENT	7
IV. SECTION D'INVESTISSEMENT	8
V. L'ENDETTEMENT	10
1. Evolution rétrospective de la dette	11
2. Capacité de désendettement	11
BUDGET EAU	12
I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF	12
II. SECTION D'EXPLOITATION	12
1. Recettes réelles	12
2. Dépenses réelles	12
III. L'AUTOFINANCEMENT	14
IV. SECTION D'INVESTISSEMENT	14
V. L'ENDETTEMENT	15
1. Evolution rétrospective de la dette	15
2. Capacité de désendettement	15
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES	16
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	16
1. Recettes réelles	16
2. Dépenses réelles	17
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	18
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE	19
BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE	19
BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS	20
BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL	20

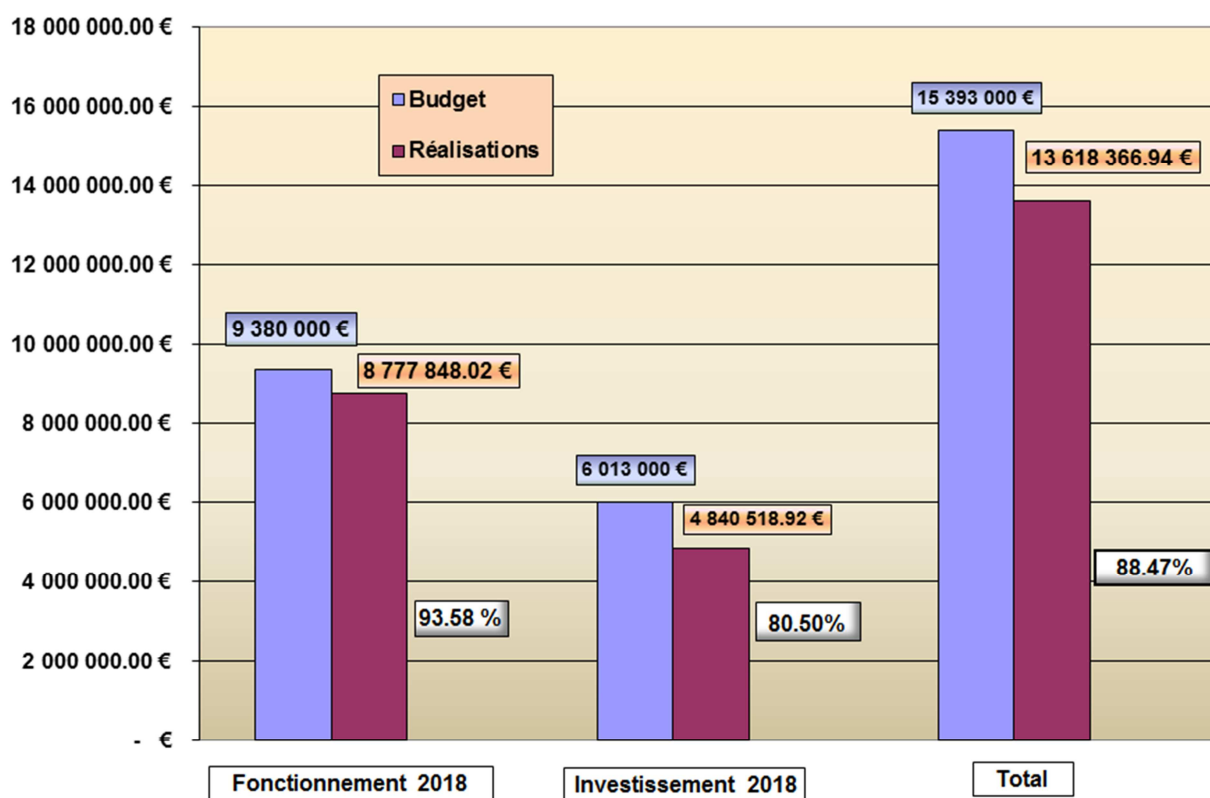
BUDGET VILLE

I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif dresse le bilan des dépenses (mandats) et des recettes (titres) effectuées par la collectivité sur un exercice donné. Il permet notamment d'apprécier la réalisation et la gestion effective du budget voté et constitue un arrêté des comptes de l'ordonnateur.

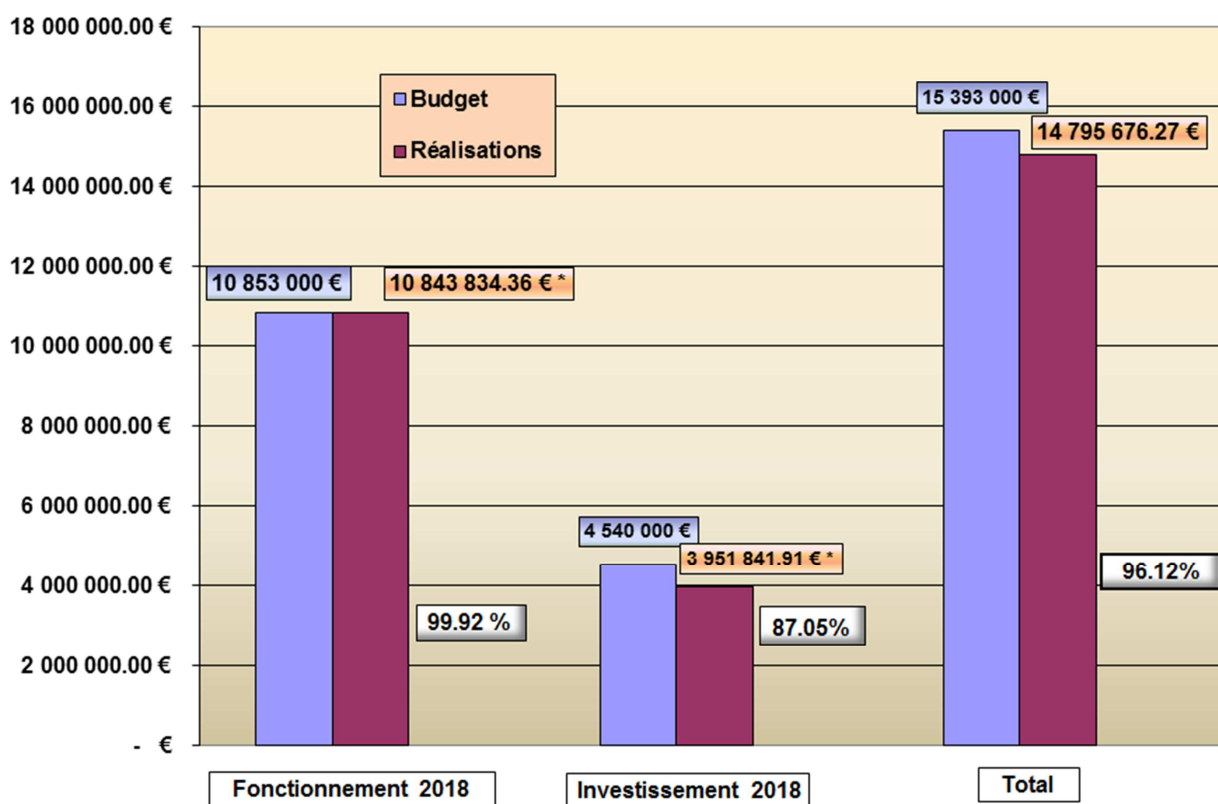
Au niveau des dépenses réelles, le budget 2018 a été réalisé à 88,47 %.

Voici un graphique retraçant ce taux de réalisation pour l'exercice 2018 :



Au niveau des recettes réelles, le budget 2018 a été réalisé à 96,12 %.

Voici un graphique retraçant ce taux de réalisation pour l'exercice 2018 :



* en retraitant les recettes liées aux cessions immobilières

L'exercice 2018 se clôture avec un excédent de fonctionnement au 31/12/2018 de 1 553 124,28 €. Compte tenu du solde d'exécution d'investissement 2018 (- 375 814,95 €) et du solde des crédits reportés en 2019 (- 681 000 €), l'excédent de fonctionnement réel disponible au 31/12/2018 pour l'exercice 2019 s'élève à 496 309,33 €.

En retraitant le montant des cessions immobilières (158 569 €), l'autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2018 (hors excédent reporté) s'élève à 1 700 713,90 €.

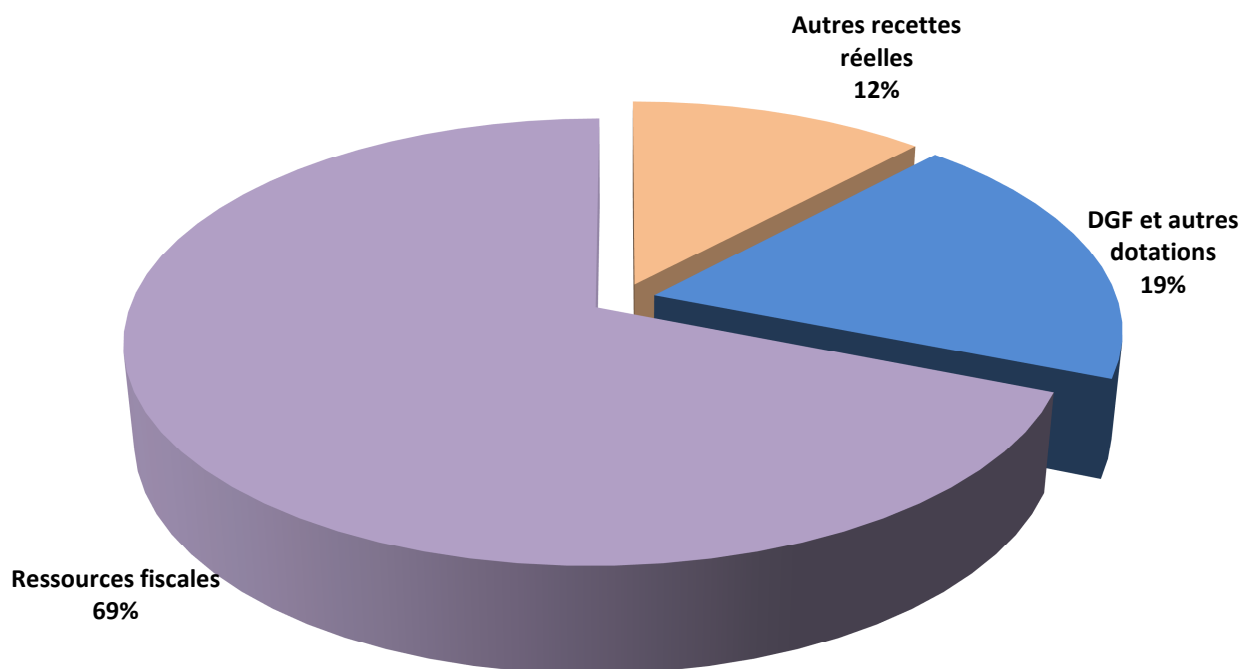
Cet autofinancement est en progression de 5,36 % par rapport à celui de 2017 (+ 86 519,36 €).

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles sont principalement constituées par les ressources fiscales (impôts et taxes), les dotations et participations ainsi que les autres recettes réelles (produits des services et domaines, autres produits de gestion courante, ...).

Voici la structure des recettes réelles de fonctionnement pour l'exercice 2018 (hors cessions immobilières) :



Le montant total de ces recettes réelles (hors cessions immobilières) s'élève à 10 478 561,92 € pour l'exercice 2018.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les quatre dernières années :

	2015	2016	2017	2018
Ressources fiscales	6 618 058.07 €	6 865 702.47 €	7 120 271.55 €	7 225 081.30 €
Dotations et participations	2 294 801.06 €	2 132 324.75 €	2 145 047.05 €	1 943 696.33 €
Autres recettes réelles	948 337.90 €	1 300 551.62 €	1 329 876.82 €	1 309 784.29 €
Total des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions immobilières et excédent absorbé des budgets annexes)	9 861 197.03 €	10 298 578.84 €	10 595 195.42 €	10 478 561.92 €

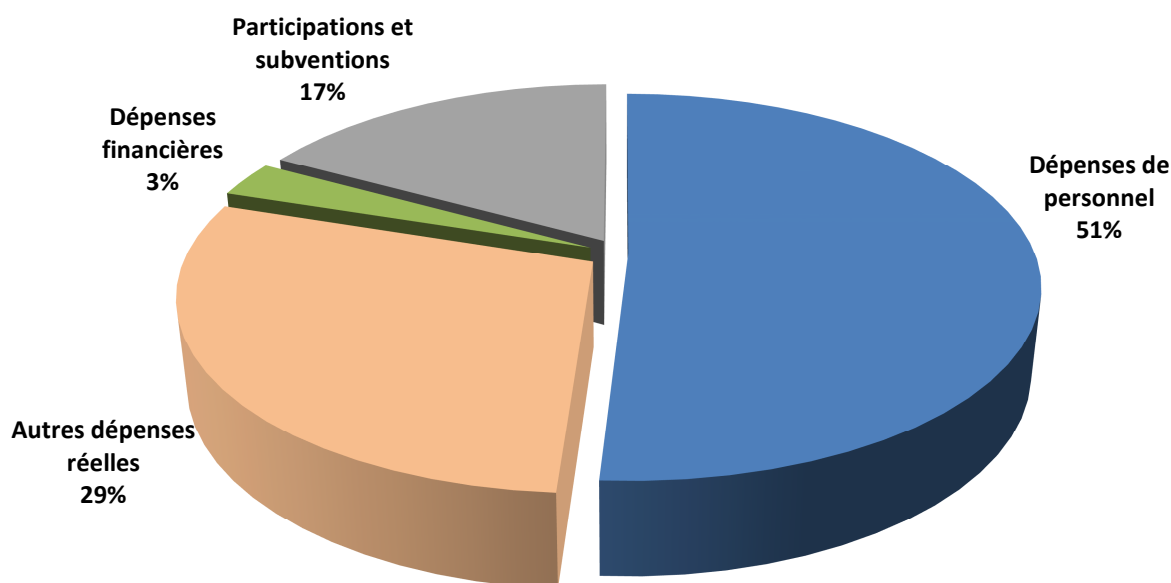
On peut clairement constater une baisse des recettes réelles de fonctionnement de 1,10% (-116 633,50 €) entre 2017 et 2018.

Cette baisse s'explique principalement par la conjonction de trois paramètres : tout d'abord, **une baisse des dotations et participations de près de 201 000 €** (liée notamment à une baisse de la DGF de près de 40 000 €, une baisse des recettes liée aux contrats aidés de près de 96 000 €, une baisse de la dotation de recensement de près de 16 000 €, une baisse des recettes FCTVA de près de 10 000 € et une baisse de subventions au niveau de l'accueil des réfugiés de près de 24 000 €) **conjuguée ensuite à une hausse des ressources fiscales de près de 105 000 €** (liée notamment à une hausse des recettes fiscales (TH + TF + CFE) de près de 174 000 € essentiellement due à des rôles supplémentaires et des évolutions de base, une hausse des recettes de la cotisation sur la valeur ajoutée de près de 106 000 €, une baisse des recettes de taxes additionnelles de droit de mutation de près de 120 000 €, une baisse des recettes de taxe sur les surfaces commerciales de près de 33 000 € et une baisse des recettes liée aux droits de stationnement de près de 5 000 €) et **une baisse des autres recettes réelles de près de 20 000 €**.

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles sont constituées par les dépenses de personnel, les participations et subventions, les dépenses financières (intérêts de la dette) et les autres dépenses réelles (dépenses courantes, les versements liés aux fonds de péréquation, ...).

Voici la structure des dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2018 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève pour l'exercice 2018 à 8 777 848,02 €.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les quatre dernières années :

	2015	2016	2017	2018
Dépenses de personnel	4 286 815.35 €	4 468 300.84 €	4 555 573.09 €	4 430 053.84 €
Participation et subventions versées	1 584 292.60 €	1 827 062.68 €	1 640 436.19 €	1 522 506.45 €
Dépenses financières	328 821.09 €	288 994.43 €	270 869.03 €	264 843.43 €
Autres dépenses réelles	2 513 618.28 €	2 376 177.21 €	2 514 122.57 €	2 560 444.30 €
Total dépenses réelles de fonctionnement (hors absorption déficit des budgets annexes)	8 713 547.32 €	8 960 535.16 €	8 981 000.88 €	8 777 848.02 €

On peut clairement constater une baisse des dépenses réelles de fonctionnement de 2,26% (-203 152,86 €) entre 2017 et 2018.

Cette baisse s'explique principalement par la conjonction de trois paramètres : tout d'abord, **une baisse importante des dépenses de personnel de près de 126 000 €** (liée notamment à une baisse importante des dépenses liée aux contrats aidés de près de 127 000 €) conjuguée à **une baisse importante des subventions et participations versées de près de 118 000 €** (liée notamment à une baisse de la participation versée au SIVU forestier de près de 49 000 €, à une baisse de la participation versée au SDEA au titre de l'assainissement pluvial de près de 23 000 €, à une baisse de la subvention versée au CCAS de Wissembourg de 15 000 €, à une baisse de la subvention d'équilibre versée au budget annexe LA NEF de 20 000 € et une baisse des subventions diverses de près de 8 000 €) et enfin **une hausse des autres dépenses réelles de près de 46 000 €** (liée notamment à une augmentation du versement au fonds de péréquation de près de 7 000 €, à une augmentation liée à l'achat de livres (notamment livres sur Wissembourg) de près de 23 000 €, à une augmentation des dépenses d'électricité et de gaz de près de 18 000 € (liée principalement au nouveau bâtiment des archives), à une baisse du montant des redevances d'ordures ménagères de près de 23 000 €, à une hausse des dépenses d'entretien de la forêt (exploitation mécanisée) de près de 52 000 €, une baisse des dépenses d'entretien des véhicules municipaux de près de 27 000 € et une baisse des dépenses d'entretien des copieurs de près de 7 000 €).

Il est également à noter une baisse des dépenses financières de près de 6 000 €.

III. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2018 (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) s'élève à 1 700 713,90 €.

Il est rappelé que cet autofinancement brut 2018 est destiné à rembourser le capital des prêts contractés à long terme et à financer les investissements à réaliser.

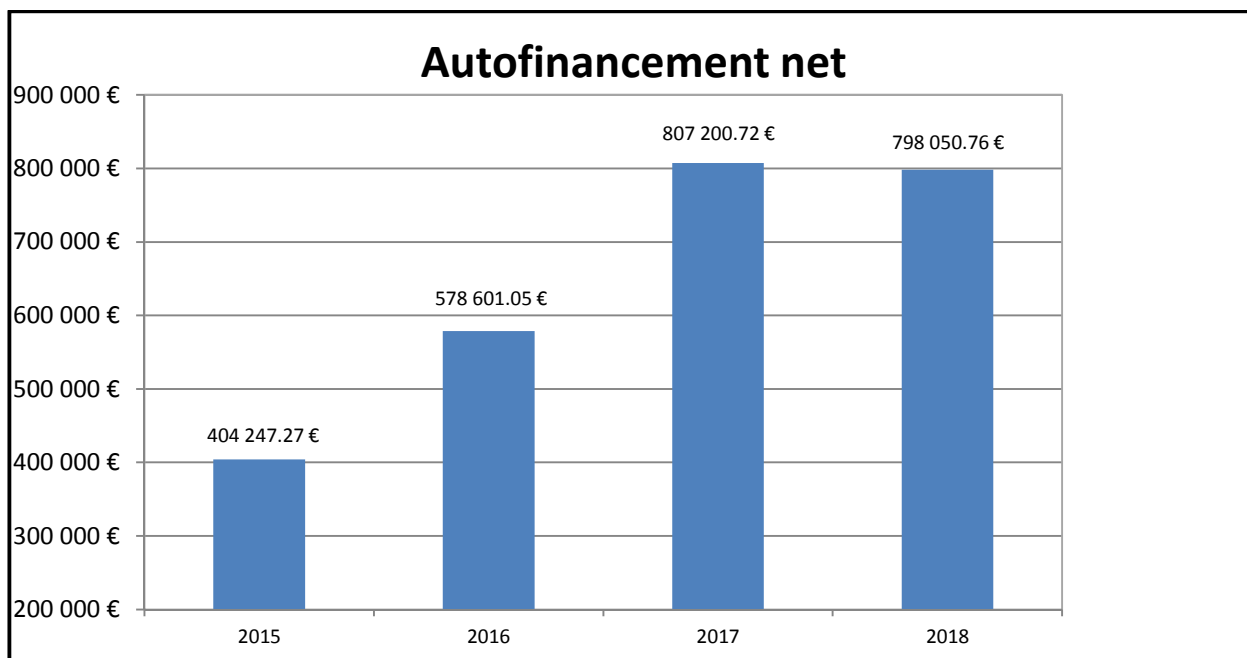
L'autofinancement net dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2018 (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) s'élève à 798 050,76 €.

Il est rappelé que cet autofinancement net constitue la somme disponible dégagée sur l'exercice 2018 pour financer les dépenses d'investissement (déduction faite du remboursement en capital des prêts à long terme).

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de l'autofinancement sur les quatre dernières années :

	2015	2016	2017	2018
Autofinancement brut	1 147 649.71 €	1 338 043.68 €	1 614 194.54 €	1 700 713.90 €
Autofinancement net	404 247.27 €	578 601.05 €	807 200.72 €	798 050.76 €

L'évolution de l'autofinancement net est retracée sur le graphique suivant :



Après deux années de fortes hausses depuis 2015, l'autofinancement net (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) reste quasiment stable entre 2017 et 2018 à près de 800 000 €.

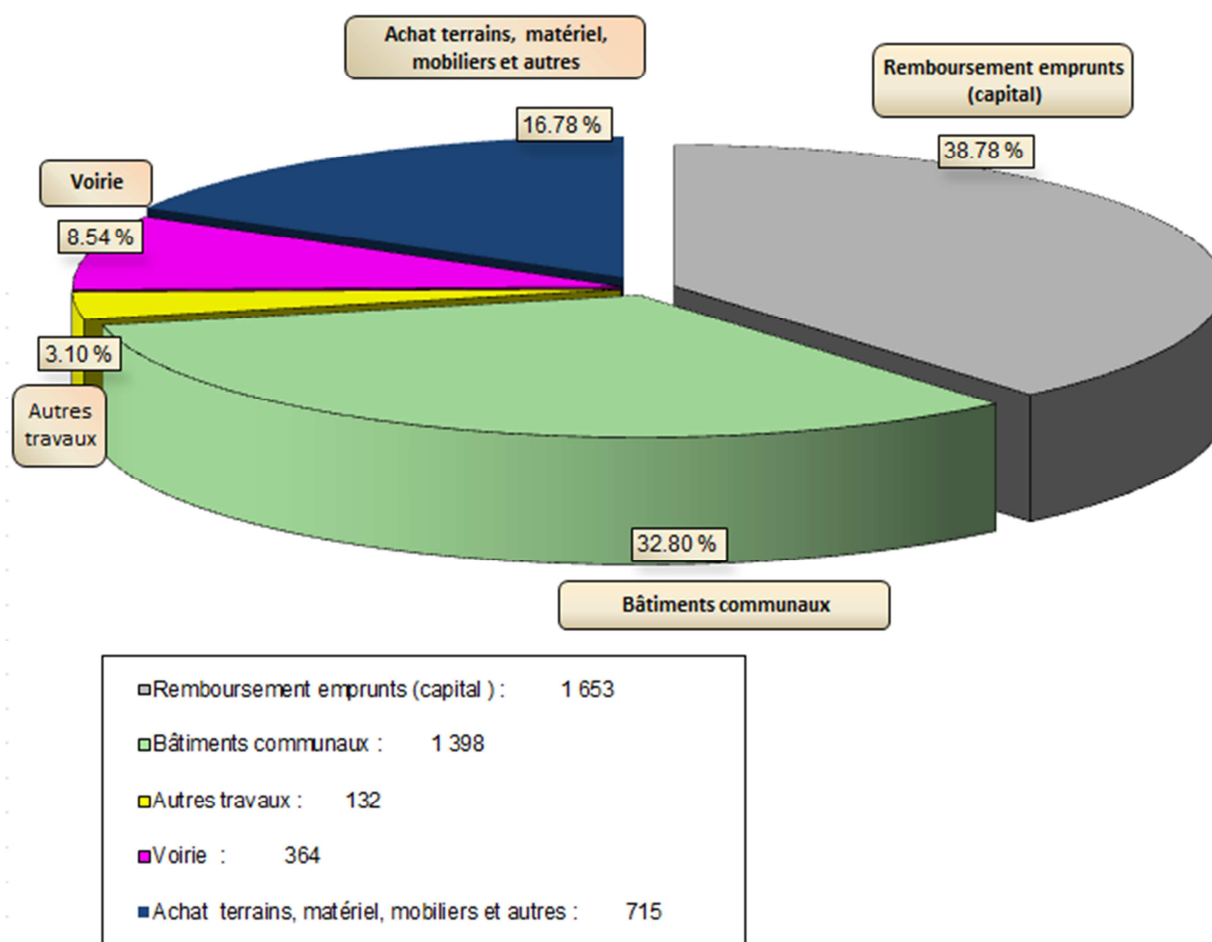
Le maintien de cet autofinancement à ce niveau est financièrement une bonne nouvelle pour la commune. En effet, elle a permis à la commune d'autofinancer près de 800 000 € de dépenses d'investissement sur l'exercice 2018 (hors excédent reporté et cessions immobilières).

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées sur l'exercice 2018 à 4 261 588 €.

Voici la répartition de ces dépenses d'investissement par nature pour l'exercice 2018 :

Dépenses réelles en milliers d'€



La liste détaillée des dépenses d'investissement réalisées en 2018 se retrouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement sur les trois dernières années :

	2016	2017	2018
Dépenses d'équipement (travaux, achats, subvention d'équipement)	1 454 066 €	3 538 684 €	2 573 254 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisées sur les trois dernières années s'élève à 2 522 001 €.

On peut constater que les dépenses d'équipement réalisées en 2018 sont proches de la moyenne réalisée sur les trois derniers exercices.

Ces dépenses d'investissement 2018 ont été notamment financées par l'autofinancement brut dégagé (1 700 M€), par les subventions d'investissement et dotations encaissées (737 M€), par le versement du FCTVA 2018 (538 M€), par les recettes de taxe d'aménagement (88 M€) et les emprunts réalisés (1 000 M€ à long terme et 470 M€ à court terme).

V. L'ENDETTEMENT

La ville de Wissembourg a contracté trois nouveaux emprunts en 2018 :

- Emprunt à long terme de 200 000 € auprès de la Banque Populaire ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE sur 20 ans au taux fixe de 1,40 %
- Emprunt à long terme de 800 000 € auprès du Crédit Agricole ALSACE VOSGES sur 20 ans au taux fixe de 1,33 %
- Emprunt à court terme de 470 000 € auprès de la Banque Postale sur 1 an au taux fixe de 0,21 % pour le préfinancement du FCTVA

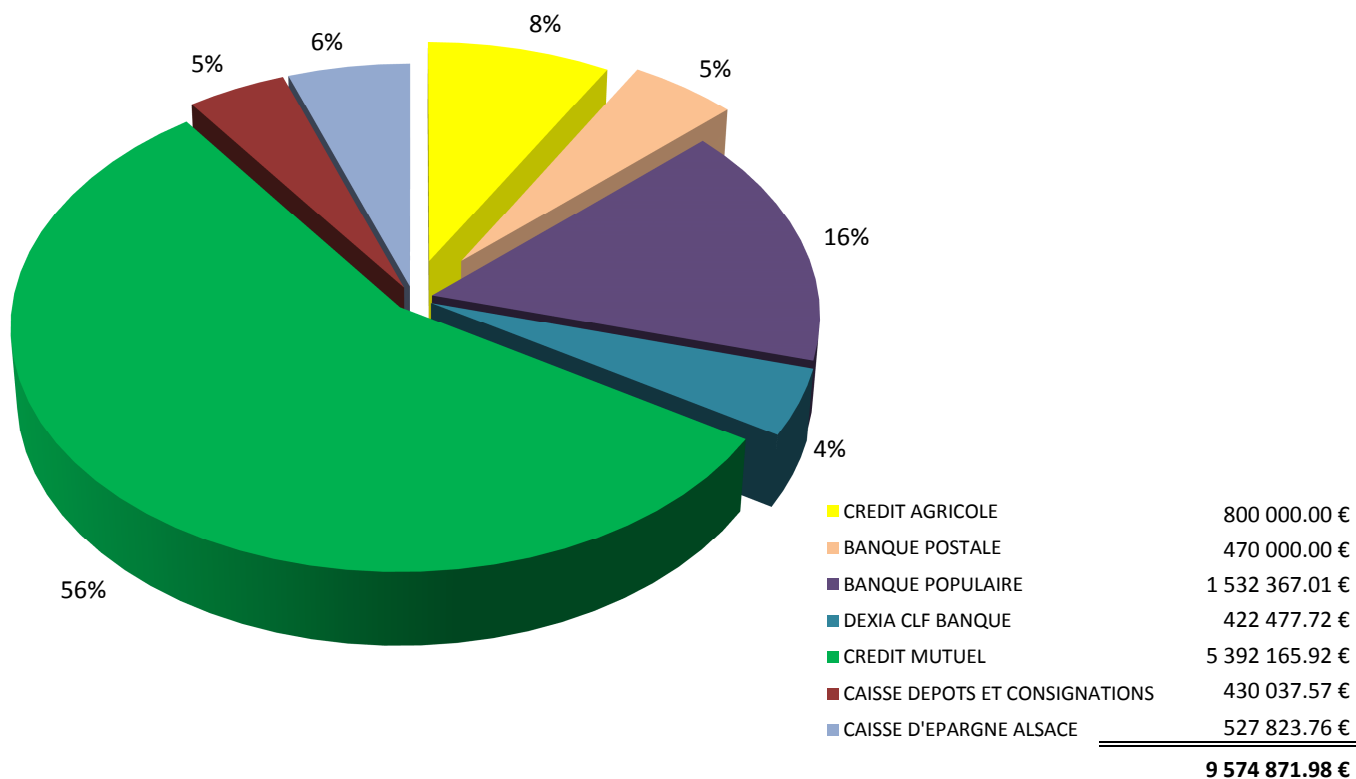
La ville de Wissembourg a payé en 2018 :

- 1 652 663,14 € en capital (dont 750 000 € concernant des prêts à court terme)
- 255 033,55 € d'intérêts

L'encours de la dette globale au 31/12/2018 s'élève à 9 574 871,98 € dont 470 000 € d'emprunt à court terme.

Ainsi, l'encours de la dette à long terme au 31/12/2018 se monte donc à 9 104 871,98 €.

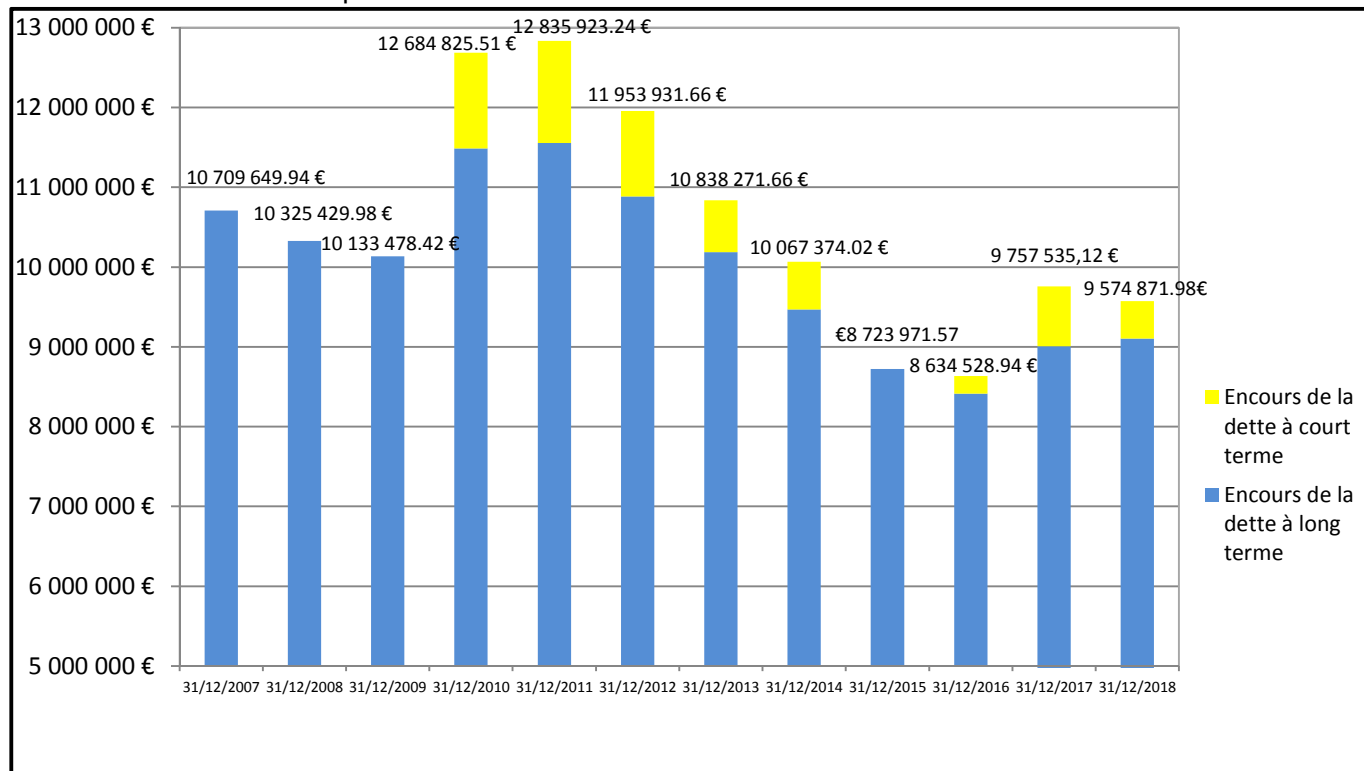
Voici la répartition de l'encours global par prêteurs :



Le détail des lignes d'emprunts en cours au 31/12/2018 figure dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

1. Evolution rétrospective de la dette

Voici l'évolution rétrospective de la dette de la ville du 31/12/2007 au 31/12/2018 :



2. Capacité de désendettement

L'autofinancement brut réel dégagé sur l'exercice 2018 (en retraitant les cessions immobilières et hors excédent reporté) s'élève à 1 700 713,90 €.

En supposant affecter l'intégralité de l'autofinancement brut dégagé en 2018 à l'encours de la dette à long terme au 31/12/2018, la ville de Wissembourg mettrait 5,35 années à rembourser l'intégralité de la dette à long terme.

Ce ratio primordial de désendettement est plutôt bon et prouve qu'à ce jour l'endettement reste maîtrisé.

BUDGET EAU

I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'exercice 2018 se clôture avec un excédent d'exploitation au 31/12/2018 de 152 095,59 € ainsi qu'un excédent d'investissement au 31/12/2018 de 16 689,07 €.

Compte tenu du solde des crédits reportés en 2019 (22 000€), l'excédent global réel au 31/12/2018 disponible pour 2019 s'élève à 146 784,66 €.

L'autofinancement brut dégagé de la section d'exploitation sur l'exercice 2018 s'élève à 368 930,04 €.

Cet autofinancement est largement supérieur à celui de 2017 (+ 72 342,58 €).

II. SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles sont principalement constituées par les ventes d'eau, les locations de compteurs, les travaux de branchement, les redevances de pollution domestique, de modernisation des réseaux et de prélèvement d'eau.

Le montant total de ces recettes réelles s'élève à 988 119,91 €.

Le taux de réalisation de ces recettes par rapport au montant budgétisé s'élève à 102,90 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les 4 dernières années :

	2015	2016	2017	2018
Vente d'eau	509 547.61 €	487 047.68 €	529 662.06 €	550 185.15 €
Redevances	262 275.67 €	236 056.60 €	259 856.97 €	264 739.47 €
Locations de compteurs	96 502.98 €	92 090.36 €	101 849.79 €	113 252.68 €
Travaux branchement	26 635.03 €	18 016.20 €	7 872.11 €	54 390.87 €
Autres recettes réelles	1 430.78 €	4 587.95 €	8 976.03 €	5 551.74 €
Total recettes réelles d'exploitation	896 392.07 €	837 798.79 €	908 216.96 €	988 119.91 €

On peut clairement constater que les recettes réelles d'exploitation 2018 ont augmenté de 8,80% (+ 79 902,95 €) par rapport à celles de 2017.

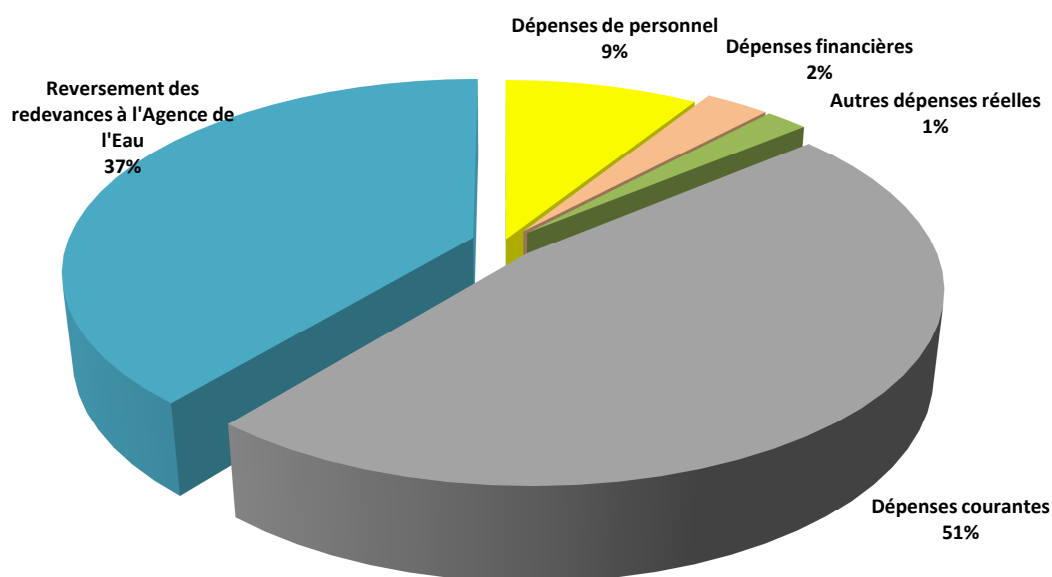
Cette augmentation est principalement due à une augmentation des recettes de vente d'eau de près de 20 500 € (liée essentiellement à une augmentation des tarifs de 0,05€ HT le m³ d'eau), une augmentation des recettes liée aux locations des compteurs de près de 11 400 € (due à une augmentation de tarif de 4,20 € HT du coût de location des compteurs d'eau standards) et une augmentation importante des travaux de branchement de près de 46 500 €.

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles sont constituées par les dépenses courantes (entretien des réseaux, achat d'eau, électricité, branchements, ...), les dépenses de personnel (refacturées par le

budget principal), le reversement des redevances à l'Agence de l'Eau, les dépenses financières et les autres dépenses réelles (de gestion courante et exceptionnelle).

Voici la répartition de ces dépenses par nature pour l'exercice 2018 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève à 619 189,87 € pour l'exercice 2018. Le taux de réalisation de ces dépenses par rapport au montant budgétisé s'élève à 93,39 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les 4 dernières années :

	2015	2016	2017	2018
Dépenses courantes	320 236.32 €	356 512.20 €	286 900.89 €	313 698.48 €
Dépenses de personnel	54 155.80 €	54 952.70 €	53 040.34 €	54 901.05 €
Reversement des redevances à l'Agence de l'eau	211 783.00 €	249 846.00 €	238 405.00 €	230 705.00 €
Dépenses financières	17 349.37 €	15 577.50 €	13 736.82 €	11 824.67 €
Autres dépenses réelles	11 904.27 €	2 848.31 €	19 546.45 €	8 060.67 €
Total dépenses réelles d'exploitation	615 428.76 €	679 736.71 €	611 629.50 €	619 189.87 €

On peut constater globalement une légère hausse entre 2017 et 2018 de ces dépenses réelles d'exploitation de 1,24 % (+7 560,37 €).

Cette hausse s'explique principalement par une hausse des dépenses courantes de près de 26 800 € (liée essentiellement à une hausse des dépenses de branchement (+36 800 €)

conjuguée à une baisse des achats d'eau (-12 800 €)), une baisse du reversement des redevances à l'Agence de l'Eau (-7 700 €) et une baisse des dépenses exceptionnelles (-10 500 €).

III. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut dégagé de la section d'exploitation sur l'exercice 2018 s'élève à 368 930,04 €.

L'autofinancement net dégagé sur l'exercice 2018 s'élève à 317 234,43 €. Il est rappelé que cet autofinancement net constitue la somme disponible dégagée sur l'exercice 2018 pour financer les dépenses d'investissement.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de l'autofinancement sur les 4 derniers exercices :

	2015	2016	2017	2018
Autofinancement brut	280 963.31 €	158 062.08 €	296 587.46 €	368 930.04 €
Autofinancement net	234 792.40 €	110 119.30 €	246 804.00 €	317 234.43 €

On peut constater que l'autofinancement net 2018 a augmenté de 28,54 % par rapport à celui de 2017 (+70 430,43 €). Cette augmentation s'explique par une hausse des recettes réelles d'exploitation de 79 902,95 € conjuguée à une légère hausse des dépenses réelles d'exploitation de 7 560,37 € et une légère hausse du capital remboursé sur les différents prêts de 1 912,15 €.

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2018 à 326 919,47 €.

La liste détaillée des dépenses d'investissement réalisées en 2018 se trouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement (travaux, achats et frais d'études) sur les 4 dernières années :

	2015	2016	2017	2018
Dépenses d'équipement (travaux, achats et frais d'études)	147 247.98 €	197 438.71 €	364 679.16 €	275 223.86 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisées sur les quatre dernières années s'élève à 246 147 €.

Le montant des dépenses d'équipement réalisé en 2018 est de près de 12% supérieur à la moyenne réalisée sur les 4 dernières années.

Les dépenses d'investissement 2018 ont été entièrement financées par l'autofinancement brut dégagé de l'exercice 2018, par des subventions d'investissement à hauteur de 54 852 € et par l'excédent d'investissement reporté de 2017 (37 214 €).

V. L'ENDETTEMENT

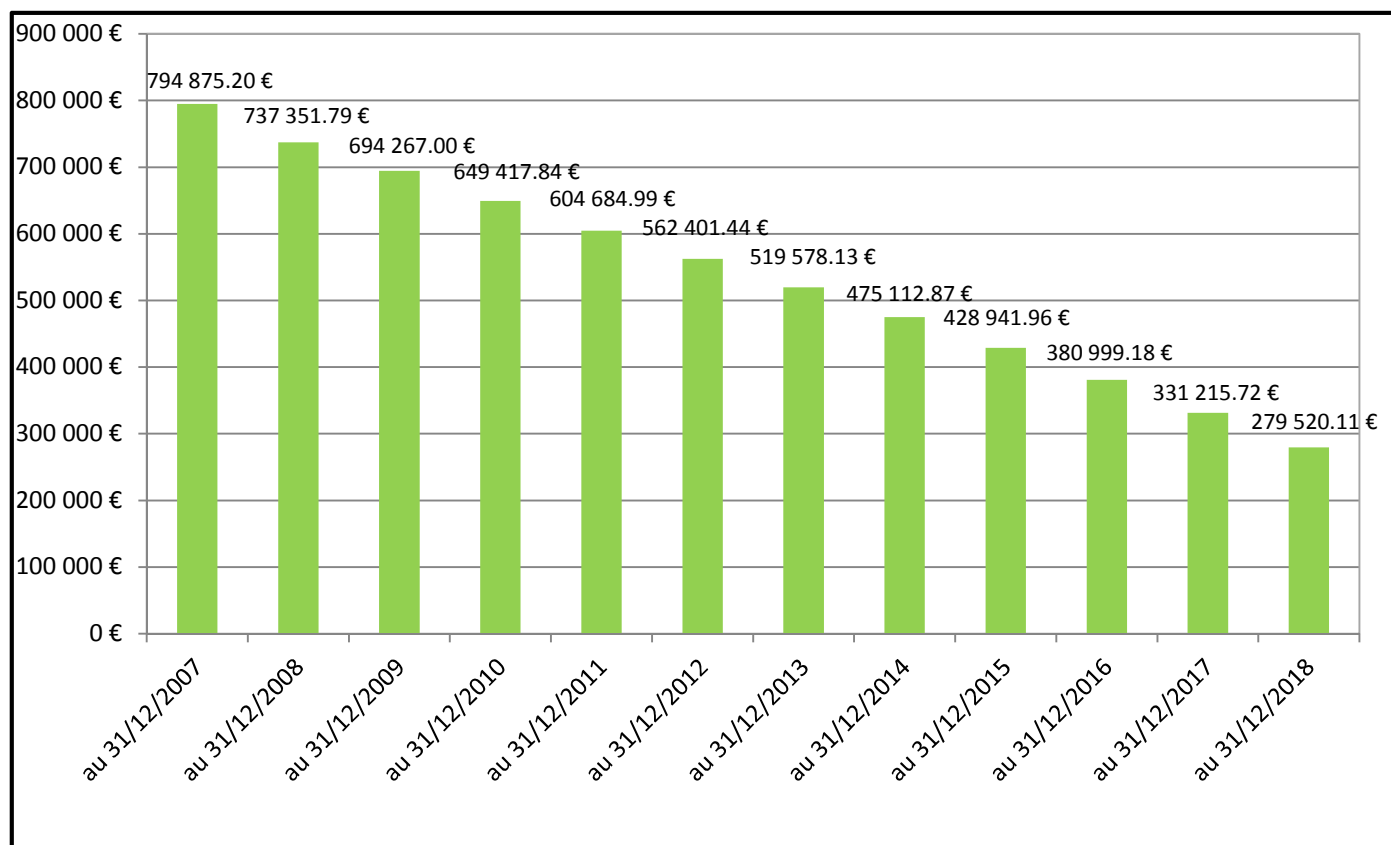
Aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2018.

Sur ce budget EAU en 2018, la commune a remboursé 51 695,61 € de capital et a payé 11 824,67 € d'intérêts.

L'encours de la dette au 31/12/2018 s'élève à 279 520,11 €.

1. Evolution rétrospective de la dette

Voici l'évolution rétrospective de la dette du budget eau de 2007 à 2018 :



2. Capacité de désendettement

L'encours de la dette du budget eau s'élève au 31/12/2018 à 279 520,11 €.

L'autofinancement brut réel dégagé sur l'exercice 2018 s'élève à 368 930,04 €.

En supposant affecter l'intégralité de l'autofinancement brut dégagé en 2018 au remboursement de l'encours de la dette au 31/12/2018, il faudrait 0,76 année à rembourser l'intégralité de la dette.

Ce ratio primordial de désendettement est très bon et laisse une marge de manœuvre d'endettement pour les prochaines années.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

L'exercice 2018 se clôture avec un excédent global au 31/12/2018 de 10 614,78 €.
Il n'y a aucun encours de dette sur ce budget annexe.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

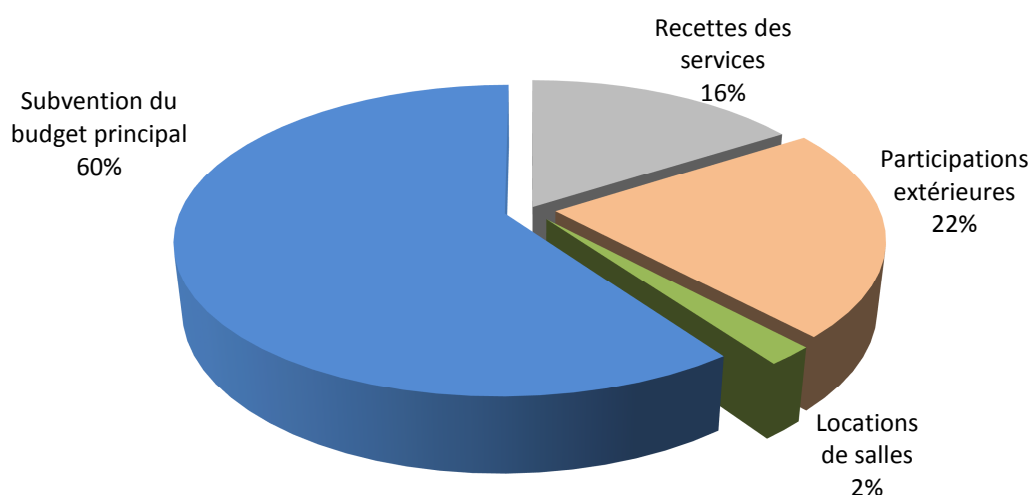
Le résultat de fonctionnement au 31/12/2018 s'élève à 10 614,78 €.

Résultat de l'exercice : 252,47 €
Excédent antérieur reporté : 10 362,31 €

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles de fonctionnement sont exclusivement constituées par les recettes des services (notamment recettes des entrées des spectacles), les participations extérieures, les locations de salles et la subvention de couverture du budget principal de la ville.

Voici la répartition de ces recettes réelles par nature pour l'exercice 2018 :



Le montant total de ces recettes réelles s'élève à 453 469,74 € pour l'exercice 2018. Le taux de réalisation de ces recettes par rapport au montant budgétisé s'élève à 93%.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les trois derniers exercices :

	2016	2017	2018
Recettes des services	64 173.52 €	58 538.64 €	73 516.34 €
Participation extérieures	64 430.00 €	63 240.00 €	101 455.48 €
Locations de salles	3 183.33 €	4 622.91 €	8 497.92 €
Subvention du budget principal	300 000.00 €	290 000.00 €	270 000.00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	431 786.85 €	416 401.55 €	453 469.74 €

Ces recettes réelles 2018 sont en augmentation de 8,90 % (+37 068,19 €) par rapport à celles de 2017.

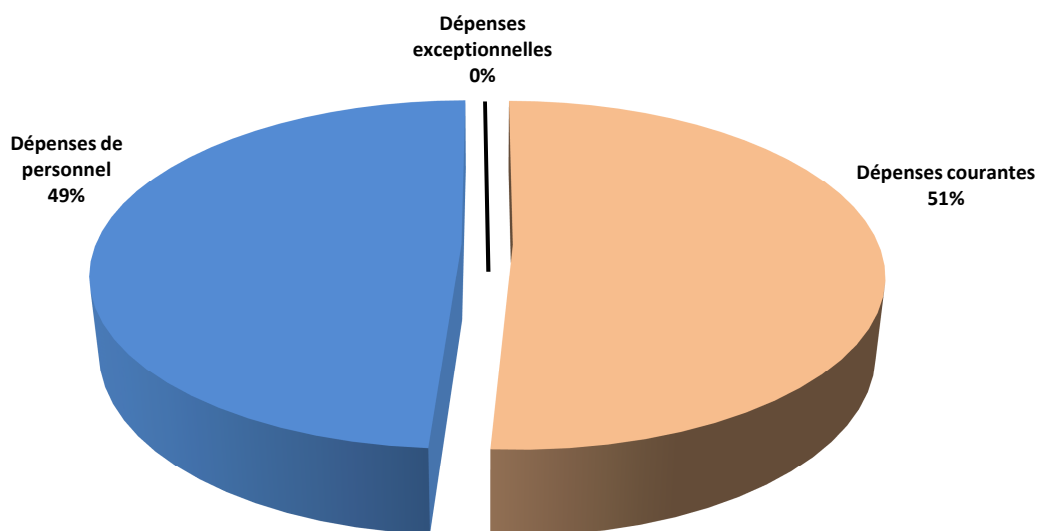
Cette hausse s'explique principalement par **une hausse importante des recettes de services (près de 15 000 €)** liées aux nombres d'entrées des spectacles (revue KDB), **des participations extérieures (près de 38 000 €)** liées notamment à la création artistique « âge d'or » (subvention DRAC + REGION) et une **baisse de la subvention de couverture versée par le budget principal de la ville (-20 000 €)**.

On peut également noter une augmentation des recettes de location de près de 4 000 €.

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles de fonctionnement sont essentiellement constituées par les dépenses courantes (achat spectacles, électricité, chauffage, entretien, droits, ...) et les dépenses de personnel (en grande partie refacturées par le budget principal).

Voici la répartition de ces dépenses réelles par nature pour l'exercice 2018 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève à 453 217,27 € pour l'exercice 2018. Le taux de réalisation de ces dépenses par rapport au montant budgétisé s'élève à 91%.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les trois derniers exercices :

	2016	2017	2018
Dépenses courantes	202 424.45 €	188 842.62 €	230 915.68 €
Dépenses de personnel	219 986.15 €	226 572.87 €	222 147.82 €
Dépenses exceptionnelles	0 €	0 €	153,77 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	422 410.60 €	415 415.49 €	453 217.27 €

On peut constater globalement une hausse des dépenses réelles de fonctionnement de près de 9,1 % (+37 801,78 €) entre 2017 et 2018. Cette hausse s'explique principalement par une **hausse des dépenses courantes de 42 073,06 €** liée notamment à une hausse des achats de spectacles de 17 672,49 € (notamment spectacle « âge d'or »), des animations de 13 918,28 € (autour de la création « âge d'or »), des droits et frais de communication (création affiches + flyers) de 3 902,10 €, des frais de transport des troupes de 5 794,82 € et à **une**

légère baisse des dépenses de personnel de 4 425,05 € notamment liée à un recours moins important au niveau du personnel extérieur (techniciens).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'investissement au 31/12/2018 s'élève à 0 €.

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2018 à 10 476,35 €. La liste détaillée de ces dépenses se trouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement (travaux et achats) sur les trois dernières années :

	2016	2017	2018
Dépenses d'équipement (travaux et achats)	27 902.55 €	46 529.67 €	10 476.35 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisées sur ces trois exercices s'élève à 28 303 €.

Les dépenses d'équipement 2018 sont moins importantes qu'en 2017. En effet, il n'y a que des travaux de sécurité électrique qui ont été réalisés en 2018 pour 2 015 € au niveau du bâtiment. Les autres dépenses concernent notamment l'achat d'un jeu d'orgue pour 3 500 €, l'achat d'équipements techniques pour près de 1 860 € et l'achat de matériel informatique et appareil photo pour près de 2 208 €.

Les dépenses d'investissement 2018 ont été intégralement financées par la subvention d'équipement versée par le budget principal de la ville (10 476,35 €).

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

Le résultat global de clôture au 31/12/2018 s'élève à 7 038,47 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2018 sont les suivantes :

- Remboursement partiel en capital d'un prêt-relais	:	100 000,00 €
- Intérêts des prêts-relais	:	7 486,78 €
- Acquisitions de terrains	:	11 410,22 €
- Travaux réseaux secs	:	66 723,30 €
- Travaux de raccordement ES	:	56 547,54 €
- Travaux de pose de regards	:	14 600,00 €
- Honoraires de géomètre	:	750,00 €
- Honoraires de conseil-ORANGE	:	1 166,90 €
- Paiement d'indemnité d'éviction (THOMAS)	:	740,19 €
- Mise à disposition de personnel	:	<u>6 054,79 €</u>
TOTAL		265 479,72 €

Ces dépenses réelles ont été financées en 2018 par la vente de 5 terrains pour un montant total de 301 070 €.

Toutes les autres écritures passées en 2018 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

Compte tenu du remboursement en capital réalisé en 2018 de 100 000 €, l'encours de la dette au 31/12/2018 s'élève à 860 000 € sur ce budget annexe.

Aucun nouvel emprunt-relais n'a été réalisé en 2018.

Il est rappelé que ces emprunts-relais seront remboursés au fur et à mesure de la vente des terrains.

BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE

Le résultat global de clôture au 31/12/2018 s'élève à 11 508,63 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2018 sont les suivantes :

- Travaux réaménagement du parking	:	27 039,30 €
- Intérêts du prêt-relais	:	1 711,16 €
- Mise à disposition de personnel	:	<u>839,47 €</u>
TOTAL		29 589,93 €

Ces dépenses réelles ont été financées par l'excédent reporté global antérieur de 41 098,56 €.

Toutes les autres écritures passées en 2018 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

L'encours de la dette au 31/12/2018 s'élève à 400 000 € sur ce budget annexe.

Aucun nouvel emprunt-relais n'a été réalisé en 2018.

Il est rappelé que cet emprunt-relais sera remboursé au fur et à mesure de la vente des terrains.

BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS

Le résultat global de clôture au 31/12/2018 s'élève à 114 482,74 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2018 sont les suivantes :

- Frais d'étude environnementale	:	10 412,20 €
- Diagnostic amiante/hangars	:	2 510,00 €
- Intérêts du prêt-relais	:	6 650,00 €
- Mise à disposition de personnel	:	<u>2 758,41 €</u>
TOTAL		22 330,61 €

Ces dépenses réelles ont été financées en 2018 par l'excédent reporté global antérieur de 136 813,35 €.

Toutes les autres écritures passées en 2018 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

L'encours de la dette au 31/12/2018 s'élève à 700 000 € sur ce budget annexe.

Aucun nouvel emprunt-relais n'a été réalisé en 2018.

BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL

Le résultat global de clôture au 31/12/2018 s'élève à -80 413,78 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2018 sont les suivantes :

- Remboursement emprunt-relais	:	500 000,00 €
- Achat terrains EPF (1°TR)	:	99 817,02 €
- Frais de portage des terrains l'EPF	:	8 475,36 €
- Intérêts du prêt-relais	:	5 900,00 €
- Frais de dossier/emprunt-relais	:	500,00 €
- Mise à disposition de personnel	:	<u>1 863,91 €</u>
TOTAL		616 556,29 €

Ces dépenses réelles ont été en partie financées en 2018 par l'excédent reporté global antérieur de 36 112,51 € et la mise en place d'un nouveau prêt-relais de 500 000 €.

Toutes les autres écritures passées en 2018 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

L'encours de la dette au 31/12/2018 s'élève à 500 000 € sur ce budget annexe.

L'emprunt-relais de 500 000 € contracté en 2015 auprès de la Caisse d'Epargne d'Alsace, arrivé à échéance, a été remboursé en totalité fin 2018. Un nouvel emprunt-relais du même montant a été contracté fin 2018 auprès de la Banque Populaire ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE pour une durée de 5 ans au taux fixe de 0,60%.

Il est rappelé que cet emprunt-relais sera remboursé au fur et à mesure de la vente des terrains.